

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mercredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annances... 25 c. la lg Réclames... 50 c.

ABONNEMENTS LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table with 4 main sections: DE CAHORS A LIBOS., DE LIBOS A CAHORS., PRIX DES PLACES., and DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA. It contains train schedules and fares for various routes.

Cahors, le 17 septemb. 1870

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Mézières, le 13 sept. 4 h. 30 soir. Le secrétaire général au ministre de l'intérieur. D'après les renseignements qui me sont communiqués, il ne resterait plus que 4 ou 5,000 Prussiens à Sedan.

Paris, 15 septembre. Depuis avant-hier soir mardi, les communications sur le railway Paris-Lyon-Méditerranée sont suspendues par suite de l'apparition de uh-lans, près de Monterau et de Melun.

Melun, 14 sept. 8 h. du soir. Le Préfet au ministre de l'Intérieur: Les communications télégraphiques n'existent plus entre Melun et Mormant. Le 14, vers 1 heure, 30 lanciers ennemis se sont présentés à Mormant.

Marseille, 15 septembre. Le bâtiment prussien Metis, sous pavillon russe, a été surpris avant-hier, dans le port de Marseille. L'équipage a été interné, et le bâtiment mis sous séquestre.

Rome, 13 septembre. La grosse question de savoir si le Pape devait rester à Rome ou devait partir, vient d'être résolue. Sa Sainteté, qui devait d'abord s'embarquer pour Malte, à bord d'un bâtiment anglais, vient de décider qu'elle resterait au Vatican.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 17 Septembre 1870. (N° 14)

LA FIANCÉE DE LA MER

HISTOIRE VÉNITIENNE PAR M. Em. GONZALÉS CHAPITRE SEPTIÈME Où l'on voit qu'un grec peut être fort comme un turc. (Suite)

fiée qui lui était imposé; le Dalmate s'était dit que si Giovanna devait appartenir à un autre que lui, il regarderait la mort la plus affreuse comme un bien.

rival du doge, l'ennemi redouté du sénat! Il ne faut pas que ma Giovanna mendie son pain? — Sache donc, mon maître, dit le Dalmate, qui ne put dissimuler sa joie, que je puis te rendre ta flotte en trahissant le sénat, dans l'intérêt de Comène et en faisant un doge du Plébéien da Ponte, ou tenrichir en livrant, avec ton aide, à la République le déloyal Comène, ce pillard couronné.

— Devant tous? répéta le Dalmate; êtes-vous fou? Voulez-vous perdre votre enfant de réputation? Patience, maître. Souriez! faites commencer les musiques et les danses! que chacun vous croie calme et joyeux! Nous avons déjà causé longtemps.

crètes pensés du bonheur que la Jouca fille cressait au fond de son âme; aussi ce chant fit-il trembler au bord de ses cils des larmes pures comme des diamants.

didats lanceront bientôt leurs circulaires et leurs professions de foi, nous allons nous demander quelles qualités nous devons exiger, quelles garanties nous devons réclamer.

Pour nous, ces qualités et ces garanties se réduisent presque à une seule : En ce moment, il faut au Pays des représentants éclairés, sages, modérés, avant tout des hommes d'ordre.

A quelque opinion qu'ils aient appartenu jusqu'à ce jour, ne soyons pas exclusifs, acceptons-les, pourvu qu'ils manifestent la ferme intention de donner à la France une bonne Constitution en harmonie avec nos besoins, en rapport avec nos désirs.

Le mandat à leur confier, le voici en deux mots : Sauver la France et organiser un Gouvernement honnête et stable.

Ne repoussons aucun des hommes politiques capables de comprendre ce noble but et d'y concourir courageusement.

J. DELBAU.

LES PROCHAINES ELECTIONS

Malgré tant d'autres préoccupations, celle-ci ne doit pas être négligée. Dieu et notre courage aidant, la Patrie, nous l'espérons, sera bientôt délivrée. Cherchons à asseoir ses institutions nouvelles sur de solides bases. Soyons unis dans l'acte de demain ainsi que nous le sommes dans l'effort d'aujourd'hui : le salut est là !...

En attendant que s'ouvre un débat dans lequel le bien du pays doit l'emporter sur tout autre pensée, nous allons donner quelques indications relatives aux élections du 2 octobre :

Il s'agit, comme en 1848, de nommer une assemblée constituante, c'est-à-dire chargée de régler le principe, la forme, l'action du gouvernement. Pour cette œuvre considérable, on a élevé à sept cent cinquante le nombre des députés. Leur mission terminée, ils confieront l'exécution du nouveau pacte national à une chambre dont le chiffre n'excedera pas celui du dernier Corps législatif. De même qu'en 1848, il est à croire que la seconde assemblée sera composée en majeure partie de membres ayant siégé dans la première. C'est à quoi, dès à présent, candidats et électeurs doivent songer.

L'élection du 2 octobre aura lieu par scrutin de liste. Les circonscriptions actuelles, qui ont donné lieu à tant de controverses, disparaissent donc pour faire place à l'unité de collège et au groupement des candidats. Le nouveau système présente, à côté d'inconvénients secondaires, des avantages très importants. Les comités, plus nombreux, plus libres, plus actifs aussi qu'il y a vingt ans, désigneront et n'imposeront pas les candidatures. Sur le terrain de la liberté démocratique et de l'ordre conservateur, les bons citoyens ne se diviseront plus.

La France comptant trois départements nouveaux et le nombre des députés restant à

vous.

Et elle regarda la porte avec inquiétude. Que me veux-tu donc, chère petite ? dit la belle Vénitienne.

Béatrix joignit les mains.

— Vous allez me chasser comme une folle, signora ; je ne veux pourtant pas vous offenser, vous si bonne ; mais il était si malheureux !

— Malheureux ! répéta Giovanna, qui sentit son cœur frissonner. De qui donc me parles-tu ? Je ne te comprends pas. Tu n'as pu, à ton âge et avec ces yeux innocents, te charger d'un message que je ne pourrais pas entendre, ajouta-t-elle d'un air sévère.

— Ah ! j'ai eu tort, s'écria la pauvre Béatrix ; voilà ce que je craignais, je vous ai mise en colère. Vous voilà irrités contre moi ; vous ne m'aimez plus. Tenez, reprenez votre bague, je ne la mérite pas, et laissez-moi me sauver. J'ai honte de ce que je vous ai dit.

Giovanna étreignit la petite main de la chanteuse :

— Plus bas ! plus bas, Béatrix ! je t'interroge, sois enfant, et je ne te gronde pas.

— Ah ! j'ai eu bien peur, dit la jeune fille en étouffant un gros soupir. Mais vous me pardonnez, car je suis orpheline et j'ai été élevée par le soins de la famille de mon frère de lait.

— Et ton frère de lait s'appelle ?

— Valeriano Cyani, ma belle signora.

— Valeriano ! répéta Giovanna avec une explosion de joie. Ah ! tu as pu le voir, toi ; tandis que moi... moi, il m'a oubliée ! J'ai eu la

sept cent cinquante, plusieurs collèges auront un nom de moins à porter sur la liste, comparativement aux élections d'il y a vingt-deux ans. L'arrêté de répartition ne peut tarder à paraître ; il nous fixera sur la situation faite à notre département.

Quant aux listes électorales, celles qui ont servi l'année dernière sont mises de côté. On reprend, pour les conditions d'âge et de domicile, les stipulations de la loi de 1849. A cet égard encore, le gouvernement ne peut manquer de donner au public de complètes explications. Ainsi, pour ce qui concerne le droit de réunion, d'affichage, etc., les restrictions de la loi de 1868 doivent être abrogées.

Il n'y aura qu'un jour de scrutin : le premier dimanche d'octobre. Cette disposition ménage le temps et abrège les sollicitudes des citoyens. Pour éviter toute réclamation, on fera bien de commencer les opérations dès le matin et de ne les clore qu'à la nuit tombée. Il sera convenable aussi d'établir autant de bureaux sectionnaires qu'en comporteront les localités. Le scrutin sera dépouillé dans la soirée.

Avant de terminer ces notes familières, nous dirons que notre publicité est à la disposition des comités urbains ou ruraux, des candidats, des électeurs. Le scrutin du 2 octobre aura une grande influence sur les destinées de la Patrie. Il ne saurait être entouré de trop de liberté, de trop de lumière, de trop d'indépendance.

Le Secrétaire de la Rédaction,
LOUIS LAYTOU

La mission de M. Thiers.

Paris, le 15 septembre 1870.

Le voyage de M. Thiers à Londres, à Saint-Petersbourg et à Vienne, autorisée des espérances pour le rétablissement de la paix sur des bases équitables. Une dernière dépêche de Londres, nous apprend qu'après une première entrevue de notre envoyé extraordinaire avec lord Granville, ce dernier a eu avec le comte Bernstorff et M. Gladstone une entrevue à la suite de laquelle M. Thiers a pris la résolution de rester à Londres jusqu'au samedi 17 septembre. Toutefois, malgré l'indice évident d'une négociation sérieusement entamée et suivie, nous ne saurions trop blâmer ceux des journaux français qui s'obstinent à préciser le caractère de ces négociations, sans savoir, en réalité, le premier mot de ce qu'ils affirment. La mission de M. Thiers est on ne peut plus sérieuse, cela va de soi, et il n'est pas besoin de prétendues confidences pour en administrer la preuve. Il y a donc lieu de regretter vivement le jeu condamnable à l'aide duquel on surprend la crédulité publique, pour enfler, aux yeux des badauds, son crédit personnel.

Le secret sur ce qui se passe à Londres et sur ce qui doit se passer à Saint-Petersbourg et à Vienne, a été et sera scrupuleusement gardé, et nul ne saurait s'aventurer, sans faire preuve au moins de légèreté, jusqu'à divulguer les instructions confiées à notre plénipotentiaire. La seule chose qu'on soit autorisé à dire, c'est que M. Thiers a reçu la mission de faire respecter avant tout notre honneur et nos droits, tout en faisant preuve des sentiments de modération qui sont en train de nous rallier l'Europe. Aller plus

loin serait vouloir se perdre dans le domaine des allégations inventées à plaisir, ou des illusions pures.

Ce qu'il importe de faire ressortir aujourd'hui, en attendant les résultats officiels de la mission de M. Thiers, c'est l'unanimité des sentiments favorables à la France que nous révélent les journaux de Suède, de Danemark, d'Espagne, d'Autriche, de Russie et d'Italie. A Berlin même, des organes du parti libéral s'élèvent maintenant contre la pensée de nous imposer la cession à l'Allemagne des provinces de l'Alsace et de la Lorraine. L'Avenir de Berlin ne craint pas de dire à ses compatriotes trop conquérants, qu'enlever la Lorraine et l'Alsace à la France, « c'est le moyen le plus sûr de convertir cette guerre en une institution européenne. C'est encore le moyen le plus sûr d'éterniser le despotisme militaire dans l'Allemagne raïnée, et cela pour contenir la Pologne occidentale, l'Alsace et la Lorraine. C'est le moyen le plus efficace de transformer la paix prochaine en armistice jusqu'au moment où la France aurait repris assez de force pour pouvoir exiger le retour du territoire perdu. C'est le moyen le plus efficace de ruiner l'Allemagne et la France par des déchirements réciproques. »

Le Pall Mall Gazette fort ennemi de la politique de Napoléon III, au début de la guerre, nous fait aussi la révélation suivante :

« M. Robert Applegarth, secrétaire de la Société, des charpentiers et menuisiers réunis, est de retour de son voyage d'Allemagne et des bords du Rhin, où il était allé en mission pour s'assurer des effets de l'influence que la guerre avait produite sur les classes ouvrières ainsi que sur leur bien-être et leurs travaux. »

Le résultat de ses recherches lui a révélé que jusqu'au moment où l'empereur a été fait prisonnier et la République proclamée en France, les ouvriers allemands étaient généralement prêts à faire tous les sacrifices possibles pour continuer vigoureusement la guerre ; mais que depuis lors il y a chez eux presque unanimité d'opinion que l'honneur de la patrie est suffisamment vengé et sa sûreté garantie par les triomphes remportés. Ils sont maintenant en faveur de la cessation de la guerre et pour le prompt retour de l'armée aussitôt que la paix aura été conclue. Ils sont tout à fait opposés à l'attaque de Paris et à de nouvelles batailles contre la République française, et ils protestent fortement contre toute tentative de la part du roi de Prusse d'annexer aucune partie du territoire français. »

On mande de Berlin :

On déclare de bonne source, comme inexact, la nouvelle que l'ambassadeur américain aurait fait parvenir à Washington une proposition de médiation.

La nouvelle que les Etats-Unis auraient offert leurs bons offices est également dénuée de fondement.

On mande de Vienne à la Gazette de Francfort, que le lendemain de la catastrophe de Sedan, M. le comte de Mosbourg, ambassadeur de France, aurait eu une entrevue avec M. de Beust et l'aurait sondé sur l'attitude que l'Autriche pensait prendre vis-à-vis des prétentions de la Prusse sur l'Alsace et la Lorraine. Le chancelier de l'empire aurait répondu que cette question ne pouvait toucher beaucoup l'Autriche, qui s'en désintéresserait facilement.

Pour extrait : A. Layton.

PROCLAMATION

DU MINISTRE DE LA JUSTICE.

A LA FRANCE !

Français,

L'ennemi marche sur Paris. Le gouvernement de la défense nationale, livré dans ce moment suprême aux travaux et aux préoccupations que lui impose la Capitale à sauver, n'a pas voulu, dans l'isolement où il va se trouver momentanément, que sa légitime influence manquât à nos patriotiques populations des départements. Pendant qu'il dirige sa grande œuvre, il a remis tous ses pouvoirs au garde des sceaux, ministre de la justice, le chargeant de veiller au gouvernement du pays que l'ennemi n'a pas foulé. Entouré des délégations de tous les ministères, c'est aux sentiments de notre peuple de France que j'adresse ces premières paroles.

Chacun de vous tient dans ses mains les destinées de la patrie. L'union, la concorde entre tous les citoyens, voilà le premier point d'appui contre l'ennemi commun, contre l'étranger. Que la Prusse comprenne que si, devant les remparts de notre grande capitale, elle trouve la plus énergique, la plus unanime résistance, sur tous les points de notre territoire elle trouvera ce rempart inexpugnable qu'élevé contre l'invasion étrangère l'amour sacrée de la patrie.

Placé dans un département qui m'a témoigné, dans les plus graves circonstances, les plus sympathies, je sais que la Touraine est pleine de courage et de dévouement à la République. J'appelle tous les départements libres à nous soutenir de leur patriotique appui. Souvenons-nous que nous étions, il y a deux mois à peine, le premier peuple du monde : si le plus odieux et le plus inepte des gouvernements a fourni à l'ennemi les moyens d'envahir notre territoire, malgré les prodiges d'héroïsme de nos armées qu'il était impuissant à conduire, souvenons-nous de 92, et, dignes fils des soldats de la Révolution, renouvelons, avec leur courage qu'il nous ont transmis, leurs magnifiques victoires.

lumière. Caché dans un massif épais de hauts lauriers roses, il n'avait pas entendu les pas légers de Giovanna, et il n'osait s'avancer dans la direction de la maison, brillante comme un phare.

Tout-à-coup une mouche luisante vint se poser sur le calice d'une fleur pour y pomper une goutte de rosée. C'était un de ces insectes, si communs pendant les chaudes nuits d'été, qu'on nomme lucioles ou vers luisants, car le duvet qui veloute leur corsage brille d'une couleur d'or, et, à chaque coup d'aile, lance, en s'épanouissant, une étincelle.

Ce n'était, du reste, qu'une avant-courrière ; dix autres la suivirent de près, et en un instant, arrivant de tous côtés par centaines, brillantes comme des étoiles qui filent dans le ciel sombre, elles environnèrent leur compagne et firent bientôt de ce coin de ténèbres une corbeille ardente.

Valeriano les suivait des yeux et les vit peu à peu s'avancer comme un escadron de guides lumineux. Etait-ce un signe de la protection de son saint patron ? Le dévot Vénitien osa l'espérer. Il le remercia dans son cœur et reprit grand courage. Si le ciel le servait dans son amour, que devait-il craindre des hommes ? Il marcha donc à la suite des lucioles d'un pas léger, mais assuré ; bientôt les mouches luisantes parvinrent au terre où était assise Giovanna da Ponte, et quelques-unes vinrent hardiment couronner d'un diadème étincelant la chevelure de la jeune fille, obsorbée, muette et tremblante.

Lorsque Cyani aperçut cette ombre blanche,

res ; comme eux refoulons l'ennemi et chassons-le du sol de notre République.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et représentant du gouvernement de la Défense nationale,

AD. CRÉMIÉUX.

Tours, le 13 septembre 1870.

Ordre du jour du G^l Trochu

Aux gardes nationaux et aux gardes mobiles de la Seine ainsi qu'aux gardes mobiles des départements.

« Jamais aucun général d'armée n'a eu sous les yeux le grand spectacle que vous venez de me donner : trois cents bataillons de citoyens, organisés, armés, encadrés par la population tout entière, acclamant dans un concert immense, la défense de Paris et de la Liberté.

« Que les nations étrangères qui on douté de vous ; que les armées qui marchent sur vous ne l'ont-elles entendu ! Elles auraient eu le sentiment que le malheur a plus fait en quelques semaines, pour élever l'âme de la nation, que de longues années de jouissances pour l'abaisser. L'esprit de dévouement et de sacrifice vous a pénétrés, et déjà vous lui devez le bienfait de l'union des cœurs qui va vous sauver.

« Avec notre formidable effectif, le service journalier de garde dans Paris, ne sera pas de moins de 70,000 hommes en permanence. Si l'ennemi, par une attaque de vive force, ou par surprise, ou par la brèche ouverte, perçait l'enceinte, il rencontrerait les barricades, dont la construction se prépare, et ses têtes de colonne seraient renversées par l'attaque successive de dix réserves échelonnées.

« Ayez donc confiance entière, et sachez que l'enceinte de Paris, défendue par l'effort persévérant de l'esprit public et par trois cents mille fusils est inabordable.

« Gardes nationaux de la Seine et gardes mobiles,

« Au nom du gouvernement de la défense nationale dont je ne suis devant vous que le représentant, je vous remercie de votre patriotique sollicitude pour les chers intérêts dont vous avez la garde.

« A présent à l'œuvre dans les neuf sections de la défense ! De l'ordre partout, du calme partout, du dévouement partout ! Et rappelez-vous que vous demeurez chargés, je vous l'ai déjà dit, de la police de Paris pendant les jours de crise.

« Préparez-vous à souffrir avec constance, à cette condition vous vaincrez. »

A Paris, le 14 septembre 1870.

Le Président du Gouvernement de la défense nationale, Gouverneur de Paris,

GÉNÉRAL TROCHU.

TOUT EST PRÊT

On lit dans le National :

Les mesures que prend le gouvernement indiquent que le danger approche.

Les forêts sont en feu, les routes sont coupées, les ponts sont en ruines. Le chaos se dresse devant l'ennemi.

Le roi de Prusse a cependant été déjoué dans ses calculs.

Il avait donné rendez-vous plus tôt à ses généraux sous les murs de la capitale, mais

ce fantôme charmant, il appuya la main sur son cœur qui battait, il étouffa un cri de joie et murmura d'une voix éteinte :

— Giovanna ! mon étoile ! ma vie !

Elle tressaillit d'une sorte de frayeur pleine de délicates, et se sentant sans force pour se lever, elle répondit tout émue :

Qui es-tu, toi qui viens dans l'ombre surprendre mes secrets.

Le patricien s'avança s'arrêta devant elle, la regardant avec extase :

— Je suis ton Valeriano, murmura-t-il celui que ton père a exilé de sa maison ! J'ai voulu savoir si toi, ma douce Giovanna, tu m'avais effacé de ton cœur :

L'enfant tremblait de tout son corps : — Es-tu bien Valeriano vivant ? celui dont l'image habite mon cœur et le brûle comme une flamme ? Est-il vrai que tu ne m'aies pas oubliée ? Ah ! tu n'es donc point un ingrat qui se moque de ses serments ?

Cyani souriait tendrement, ne pouvant se lasser de la regarder. Un nuage passa sur le front de la jeune fille :

La suite au prochain numéro.

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal, publié sous la Direction de M. Edouard Charton et illustré par nos plus célèbres Artistes. Bureaux boulevard St-Germain, 77, Paris.

ses bataillons marchent avec moins en moins de confiance.

Paris ! ce nom qui naguère les attirait, leur inspire aujourd'hui une véritable terreur.

Ils savent que Paris a résolu de se défendre, et que la grande ville, dans laquelle ils ne comptent rencontrer que plaisirs et jouissances, leur prépare une toute autre réception.

La fatigue, l'accablement, la maladie, la misère, les premières intempéries de la saison, se font de plus en plus sentir, et le roi Guillaume voit avec chagrin que les éléments n'obéissent plus à ses ordres.

Les énormes canons qu'il destinait à la capitale sont embourbés au fond du canal, dont les eaux lui avaient paru le meilleur moyen de les transporter.

Cette nuit il a pu voir, aux lieux sinistres qui s'élevaient à l'horizon devant lui, et qui provenaient de l'incendie des bois qui s'étendent autour de Paris, que la France était résolue à tous les sacrifices plutôt qu'à subir sa loi.

Tout est prêt. L'enceinte n'a plus rien à attendre; tous ses préparatifs sont terminés. L'armement de tous les forts est formidable, tous les hommes sont à leurs postes, et pour chacun de ces postes, il y a dix combattants pour un.

Celui qui tombera ne manquera pas de remplaçants.

Roi Guillaume, Paris l'attend ! Strasbourg, Metz, Toul, Phalsbourg, lui ont donné l'exemple.

Il saura le suivre !

I. ROUSSET.

UNE PRÉDICTION
DU MARÉCHAL NIEL

Il y a quelques années à peine, un homme qui n'est plus qu'un nom illustre aujourd'hui, un mort regretté, M. le maréchal Niel, prévoyant les jours futurs, disait :

« Un jour les deux peuples se prendront corps à corps pour une lutte mortelle. Ce lambeau de frontière sera disputé désespérément. Nous triompherons ; mais la guerre sera rude. Oh ! n'attaquez pas l'Allemagne chez elle ! nous serions vaincus. Les temps ont changé, les conditions de la guerre ont été modifiées aussi. Léna est une glorieuse page dont on ne tire pas deux éditions. Ayons l'héroïque dévouement. Ouvrez la poitrine de la France et laissez entrer l'ennemi. Laissez-lui le chemin d'Attila et l'ennemi ira à cette terre vengeresse qui dévore les conquérants. »

Opinion de M. de Bismarck
SUR NOS REVERS

On écrit de Bouillon, 10 septembre, au Journal des Débats :

.... Dans les vingt-quatre heures qu'il a passées à Rethel, M. de Bismarck a beaucoup causé avec ses hôtes et les amis de ses hôtes. Voici ce que j'ai pu noter d'une de ces conversations à bâtons rompus :

M. de Bismarck attribuait exclusivement les revers de l'armée française à l'impéritie des chefs, qui ne peut se comparer, ajoutait-il, qu'à celle de vos ambassadeurs ; — et ici une parenthèse : « — Benedetti est resté très-longtemps en Allemagne. Il n'a même pas appris la langue allemande. Moi, au contraire, quand je suis allé en France et en Russie, j'ai pris des professeurs de français et de russe afin de pouvoir me rendre compte des choses par moi-même. »

« Vos généraux n'ont pas su se tenir au courant des progrès militaires. Le soldat, lui, s'est toujours bien battu, notamment à Gravelottes... A Sedan, une charge de deux régiments de chasseurs a été admirablement réduite à une centaine d'hommes, ils ont traversé l'armée prussienne. »

« L'armée française s'est toujours laissée surprendre et n'avait pas de discipline. Tenez, à Sarrebruck, des soldats sans armes et sans officiers pénétraient constamment dans la ville et se laissaient faire prisonniers. A Beaumont (combat du 29 août), votre armée a été également surprise et qui pis est, par l'artillerie ; surprise encore à Sedan, nous l'avons refoulée après trois combats dans l'intérieur de la ville, où elle était acculée et dominée. »

« Mac-Mahon a été blessé à la cuisse en montant à cheval. Plus de commandement, personne pour le remplacer. On parle de capituler. Le commandant de la citadelle veut s'y opposer, et nous commençons à bombarder la ville. L'empereur parle alors de se rendre et me fait demander une entrevue par le général de Failly. Je n'en

revenais pas, je croyais que l'empereur avait chargé à la tête de son armée pour se faire tuer. »

Quand la conversation s'engage sur l'ensemble des opérations, M. de Bismarck manifeste son étonnement de la marche ondoiyante exécutée de Reims à Sedan par le maréchal Mac-Mahon.

« J'aurais compris, dit-il en substance, une marche directe et rapide par Montmédy. L'armée prussienne ne serait pas arrivée à temps et n'aurait pas pénétré, comme un coin, l'armée française, qui s'est trouvée ainsi divisée en deux tronçons. »

« Quant à l'armée du maréchal Bazine, elle est bloquée dans Metz par 150,000 hommes qui ont emprisonné la ville dans une seconde ceinture de retranchements. Pas de siège Metz sera réduit par la famine. Les Messins essaient de correspondre au moyen de bouteilles abandonnées au courant de la Moselle ; mais on a tendu des filets pour déjouer cette tentative. »

Une dame lui demande si les Prussiens iraient jusqu'à brûler Paris. « On n'en viendra pas là. Mais quant à la guerre de rues, elle ne ferait que faciliter l'entrée de la ville. »

Les exploits des Prussiens :

La Gazette de France publie la lettre suivante.

Paris, 12 septembre.

Monsieur le rédacteur, J'arrive de Sedan. Depuis Châlons, je n'ai pas quitté notre courageuse et malheureuse armée. Chargé avec le prince de Sagan, par le comité de la Société internationale de secours aux blessés, de placer ses ambulances, là où elles ont pu rendre les services qui les signalent à la reconnaissance de tous, j'ai vu depuis Beaumont jusqu'à Sedan tous ces champs de bataille où nos soldats, écrasés par le nombre, sont tombés glorieusement pour la France.

Je pourrais, monsieur le rédacteur, vous faire un long et triste récit de ce que j'ai vu mais en face des nouveaux dangers qui menacent mon pays, je ne veux parler que de ce qui s'est passé à Bazeilles : je ne veux pousser qu'un cri d'indignation.

Bazeilles est situé près de la Meuse à huit kilomètres de Sedan. Le 31 août au matin, les courageux habitants de ce village voyant l'ennemi arriver, revêtirent leurs uniformes de gardes nationaux, et aidèrent l'armée à se défendre contre un corps bavarois et contre la division Shæler d'Erfurt, du quatrième corps de la réserve prussienne.

L'armée française fut repoussée. L'ennemi entra à Bazeilles, et alors commencent des scènes d'horreur et des excès sans nom qui flétrissent à jamais ceux qui les commentent.

Les Bavarois et les Prussiens, pour punir les habitants de s'être défendus, mirent le feu au village. La plupart des gardes nationaux étaient morts, la population s'était réfugiée dans les caves ; femmes, enfants, tous furent brûlés. Sur deux mille habitants, trois cents restent à peine qui racontent qu'ils ont vu des Badois repousser des familles entières dans les flammes et fusiller des femmes qui avaient voulu s'enfuir. J'ai vu, de mes yeux vu, les ruines fumantes de ce malheureux village : il n'en reste pas une maison debout. Une odeur de chair humaine brûlée vous prenait à la gorge. J'ai vu les corps des habitants calcinés sur leur porte...

Voilà, monsieur le rédacteur, ce que je n'ai pas voulu laisser ignorer. La guerre a ses rigueurs ; mais elle a ses règles aussi, basées sur les lois de l'honneur et de l'humanité. Ces lois, Bavarois et Prussiens qui êtes à Bazeilles, vous les avez violées. Vous avez flétri votre victoire. J'en appelle au monde, à l'histoire qui vous jugera. Et je demande si vous avez le droit d'ériger en principe que vous pouvez tuer les femmes et les enfants d'un village dont les habitants, vous voyant arriver, défendent leurs foyers et la patrie.

En tous cas, la garde nationale est une troupe régulière, aussi régulière que le quatrième ou le cinquième ban de votre landwehr.

Même au nom de votre épouvantable système, vous n'avez pas le droit d'incendier Bazeilles. Vous avez donc tué pour tuer ; vous vous êtes conduits comme des sauvages et non comme des soldats.

Voilà, monsieur le rédacteur, ce que je crois de mon devoir d'écrire pour le soumettre au jugement de tous.

Je vous pris d'insérer ma lettre dans votre journal et d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

DUC DE FITZ-JAMES.

Voici le rapport officiel adressé par M. Bombonnel au général Sencier, sur les résultats obtenus par son corps de francs-tireurs.

Francs-tireurs Bouguignons.

A monsieur le général Sencier, commandant la subdivision de la Côte-d'Or.

Dijon, 8 septembre.

Mon général,

Le lundi 29 août dernier, nous partions de Dijon quinze francs-tireurs, Bouguignons pour la plupart, après avoir été reconnus par vous et le ministre de la guerre comme bellégréants.

Ces quinze francs-tireurs étaient : Bombonnel, de Spois (Aube), capitaine ; Paul Ferlet de Bourbonne, de Bar-sur-Seine (Aube), conseiller de préfecture à Dijon, lieutenant ; Paul Bayle, de Vaison (Vaucluse), sergent ; Boileau, de Gemeau (Côte-d'Or) ; Etienne Brulet, de Dijon (Côte-d'Or), Delpit, de la Nouvelle-Orléans (Amérique) ; Hector de Saint-Prix, de Saulces (Drôme) ; Léon Forgues, du Havre (Seine-Inférieure) ; Jean Baptiste Godillot, de Dijon (Côte-d'Or) ; Emilien Guyon, de Bar-sur-Seine ; Jean-Baptiste Jannin, de Dijon ; Jean Lamas, de Villotte (Côte-d'Or) ; Jules Loquin, de Semur (Côte-d'Or) ; Albert Moreau, de Lyon (Rhône) ; Marius Petit-Jean, de Lyon (Rhône).

Nous traversons successivement Châtillon, Bar-sur-Seine, Vendeuvre, nous dirigeant sur Brienne et les forêts qui avoisinent Moutier-en-Der, espérant de nous trouver sur les derrières de l'armée du prince royal de Prusse en marche sur Paris. Mais, le 30 août, à notre arrivée à Vendeuvre, nous apprenons que l'ennemi, abandonnant brusquement la vallée de l'Aube, était remonté à marches forcées vers le Nord. Nous changeons alors de même notre direction et nous gagnons Bologne et la vallée de la Marne, en traversant rapidement Bar-sur-Aube et Juzenecourt.

Ainsi, grâce au concours patriotique des populations qui, à notre passage, s'empressaient de nous offrir généreusement chevaux et voitures pour nous transporter, nous étions le 31 au milieu de la région occupée par l'ennemi, et surtout infestée par ses maraudeurs.

Aussitôt nous nous mettons à l'œuvre. Le 1^{er} septembre au matin, nous sommes à Joinville (Haute-Marne) où, de concert avec les éclaireurs du Doubs, commandés par le capitaine Schmit, dix prussiens sont pris après un échange de quelques coups de feu dans les rues mêmes de la ville. On les expédie immédiatement sur Langres, et le soir même, nous séparant des éclaireurs du Doubs nous allons camper à l'est de Joinville, dans la forêt de Noncourt, à un endroit qui commande la route de Toul à Vassy.

La nuit arrivée, je détache deux de nos trois escouades et je les envoie en reconnaissance sur les routes de Gondrecourt à Ligny et de Gondrecourt à Toul, où de nombreux passages de convois et de troupes isolées m'étaient également signalées ; et je reste avec la troisième escouade pour garder la route de Joinville et St-Dizier.

Nous ignorions alors, hélas ! les malheurs qui venaient d'accabler notre armée. Nous étions là, vivant, couchant en plein bois, cachés dans les broussailles, guettant le passage d'une troupe ennemie, lorsque l'on me fait savoir, le 3 septembre, dans l'après-midi, que quatorze Prussiens viennent d'arriver à Joinville, venant de Vassy et se dirigeant sur Toul.

A quatre il nous était difficile de les attaquer en plein jour au milieu des rues de Joinville ; nous résolûmes d'aller les surprendre la nuit dans leur casernement.

Nous devons user de prudence, car je redoutais un piège : je savais en effet que les Prussiens, à la nouvelle que le 1^{er} septembre des francs-tireurs leur avaient fait dix prisonniers dans ce même pays de Joinville, avaient envoyé de Saint-Dizier 225 hommes d'infanterie et 25 cavaliers qui s'étaient mis à notre recherche.

A minuit, nous arrivons à Joinville, accompagnés d'une demi-douzaine de chasseurs d'un pays voisin. Je fais aussitôt couper les fils télégraphiques de Vassy et de Saint-Dizier, et nous nous rendons à la caserne des Prussiens. Mon lieutenant avec deux chasseurs y pénètre aussitôt et s'empare des armes, que je fais charger séance tenante sur l'une des voitures préparées à l'avance, puis, énergiquement, nous sommons les Prussiens de se rendre à discrétion.

Plusieurs d'entre eux tentent de résister, mais mon lieutenant et moi les menaçons de notre revolver, et ils finissent par se déclarer prisonniers. Nous les plaçons tous les quatorze sur des charriots et nous détalons lestement, marchant toute la nuit, l'œil au guet, afin d'être prêts à nous défendre contre les ulhans de Vassy, lancés à notre poursuite.

Nous arrivons enfin à Bologne le lendemain 4, à neuf heures du matin.

Nos deux autres escouades n'étaient pas non plus, de leur côté, restées inactives.

Le lendemain de leur départ, le vendredi 2, postées au delà de Gondrecourt, sur les routes de Toul à Bar-le-Duc, elles prennent, près de Saint-Joire un dragon prussien et son cheval.

Le samedi 3, elles s'emparent à Treveray d'un autre dragon à cheval.

Le dimanche 4, elles s'approchent à 12 kilomètres de Toul, près de Void (Meuse), et là, embusquées dans un bois, en face d'un poste ennemi, elles arrêtent un convoi, tuent les chevaux et le conducteur, puis trois officiers.

Le poste prussien, placé à Void, survient alors au nombre de 300 fantassins et cavaliers ; le bois est cerné, et les Prussiens y envoient une fusillade nourrie. Les nôtres ripostent vaillamment, se multiplient, courant d'un taillis à un autre jeter un coup de fusil ; l'ennemi qui les croit nombreux, n'ose pénétrer dans le fourré. On se bat depuis deux heures quand la nuit arriva ; les nôtres n'avaient à déplorer que la perte d'un seul homme, mais ils avaient tué seize Prussiens, et en avaient mis trente autres hors de combat.

Le lundi matin, dès l'aube, ils quittent la forêt, guidés par un paysan qui a payé de sa ferme incendiée le secours prêté à nos francs-tireurs.

Alors nous avons appris les tristes événements de Sedan, nous nous sommes repliés avec nos prisonniers et sommes revenus à Dijon, où nous organisons un nouveau plan de campagne.

En résumé, mon général, nous avons en quelques jours tué 20 hommes à l'ennemi, dont trois officiers, fait 26 prisonniers, pris deux chevaux de selle et deux voitures attelées.

J'ai l'honneur d'être, mon général, votre respectueux serviteur.

BOMBONNEL.

Nouvelles du Jour

Le bruit court que M. Valentin est entré dans Strasbourg et a remis au général Ulrich le bâton de maréchal de la part du gouvernement.

Tout un système de correspondances avec les grands centres de France au moyen des pigeons voyageurs vient d'être organisé à l'administration des télégraphes.

On a commencé hier à incendier les bois des environs de Paris qui pouvaient favoriser l'approche de l'ennemi ou gêner le tir de notre artillerie.

Le personnel d'administration du 14^e corps d'armée est complet en ce moment. Ses bureaux sont à l'école militaire ; quant aux soldats, ils campent en grande partie au Champ de Mars et dans les avenues voisines.

De nouvelles compagnies d'artillerie de marine viennent d'arriver à Paris.

Le fort de Vincennes est encombré de troupes et de matériel de guerre ; c'est à ce point que l'on a été obligé d'établir un camp devant la forteresse.

Le gouvernement vient de décider, (contrairement à ce qui avait été établi hier) que les portes de Paris resteraient ouvertes jusqu'à huit heures du soir, et que la circulation, serait parfaitement libre. Le permis de circulation qu'on avait considéré comme une mesure indispensable de sûreté pendant le siège, est aboli.

Les communications sont interrompues entre Lyon et Paris.

Une dépêche télégraphique de New-York dit que la presse américaine est unanime dans l'expression de ses sympathies pour la République française.

LA REVUE DU 13 SEPTEMBRE.

Place de la Concorde, l'amiral Cailleau, passant la revue préparatoire du 21^e bataillon, s'est arrêté devant un simple garde national de la 6^e compagnie qui portait au côté droit de l'uniforme la plaque diamantée de la Légion d'honneur, il a salué M. Duruy, ex-ministre de l'instruction publique, car c'était lui.

Votre place serait à la tête du bataillon, dit l'amiral.

Ma place, répond le ministre, est dans les rangs des défenseurs du pays. Des soldats valent mieux pour le commandement.

Nous nous retrouverons sur les remparts, ajoute l'amiral.

C'est notre devoir, riposte M. Duruy. « Nous le remplissons avec courage, fermeté et succès. »

Ce dernier mot, surtout, dit avec énergie, est le prélude d'une immense acclamation et des vivats de témoins de cette scène.

A chaque instants des troupes partent par détachement pour les environs de Paris.

Le 71^e bataillon de la garde nationale va être armé d'une mitrailleuse. On pense que cette mesure s'étendra à tous les bataillons.

On tient du colonel Aronssohn, commandant les franc-tireurs de la ville de Paris la certitude que le corps, loin d'être cerné et engagé dans un défilé, est au contraire établi sur trois points en situation très favorable pour opérer contre l'ennemi.

Il y avait à Sedan environ 55,000 prisonniers ; mais, dans la nuit, une colonne de 12,000 s'est sauvée. Les Prussiens en ont tué à peu près 200, mais le reste a passé.

On peut facilement évaluer à 20,000 hommes ce qui a pu s'échapper, sans compter ce qui partira d'ici aux frontières de Prusse.

Beaucoup d'officiers ont pu gagner la Belgique couverts d'habits bourgeois, et, dans ce train qui m'a amené à Paris, il y en avait une soixantaine qui s'étaient sauvés, sans rien signer.

Les Prussiens n'ont pas eu un drapeau ; ils ont tous été cachés ou brûlés.

Le Journal de l'Agriculture publie une appréciation approximative des désastres causés par l'armée prussienne dans les départements de l'Est.

On ne peut estimer à moins de 1,000 fr. par hectare les pertes qu'éprouve notre agriculture dans les départements envahis, si on tient compte des récoltes perdues, du bétail enlevé, des labours et des ensemencements qui ne peuvent pas être faits.

Voici les surfaces des sept départements aujourd'hui ruinés :

Aube.....	609,000 hect.
Marne.....	817,037
Haute-Marne...	625,042
Meuse.....	620,652
Meurthe.....	608,922
Moselle.....	532,796
Bas-Rhin.....	464,781

Total... 4,278,134 hect

Ainsi l'agriculture française a déjà perdu plus de 4 milliards dans les départements envahis !

La capitulation de Sedan a été signée au château de Fremois, appartenant à M. Amour, de Sedan : c'était le quartier général du roi Guillaume.

Le roi de Prusse avait dit à M. Amour : « Monsieur, votre propriété sera respectée, » mais aussitôt le départ du roi de Prusse, on a convenablement emballé le mobilier du château et on a tout enlevé.

Voici les noms des officiers qui n'ont pas voulu souscrire à la capitulation de Sedan, et qui sont arrivés prisonniers à Aix-la-Chapelle, à l'hôtel du Grand-Monarque.

Généraux de Wimpffen : Daram, Delaizer, Besson.

Colonel Clemeur.

Commandants : Perrotin, Saint-Haonen, de la Nauvelle, d'Olloux, des Grands-Champs.

Ils vont être expédiés dans une place forte.

Sous ce titre : *Engins de guerre d'une formidable puissance*, inventés et expérimentés par Pierre Boulet, mécanicien, rue Crozatier, 16, faubourg Saint-Antoine, on lit dans l'Electeur libre :

« Cet intelligent ouvrier propose au ministre de la guerre et au comité d'artillerie ensuite deux engins puissants, pratiques ; l'un de ces engins a dû être soumis au ministre, l'autre doit lui être également présenté. »

Jusqu'ici nous savons que le ministre et le comité d'artillerie n'ont encore pu donner de réponse prompte tendant simplement à la discussion des projets.

Il nous semble sage d'éviter les amples développements ; il nous suffit de dire que ces engins parfaitement autorisés par le droit des gens, ont donné sur des réductions au dixième de leur grandeur des résultats foudroyants.

L'un de ces projectiles peut abattre d'un seul coup une colonne entière de troupes en marche, sur quatre hommes par rang.

Le second, lancé au milieu de masses compactes, peut anéantir presque un régiment entier. Les deux projectiles peuvent être tirés par le premier canon venu, pièces de campagne et de rempart pour le premier et pièces de siège de préférence pour le second. »

Je connais les systèmes et les secrets de ces engins, et sans avoir eu le temps de les étudier complètement et à loisir, j'ai la conviction que tous deux peuvent rendre de grands services. M. Boulet se propose de livrer sans réserve le secret de ses inventions au comité qui serait chargé de déposer un rapport.

Aérostats militaires

Le ballon fixé sur la place Saint-Pierre, à Montmartre, complètement abrité par la butte, doit et peut rendre, en cas de travaux de siège, des services dont nous désirons faire comprendre toute l'importance à nos lecteurs.

Aussitôt que l'aéronaute aperçoit quelque chose de suspect, il immobilise sa lumière et le point indiqué, devient l'objectif de nos artilleurs.

Les mouvements de l'ennemi et ses reconnaissances sont suivis pour ainsi dire pas à pas; mais c'est surtout pour l'établissement des parallèles que ce moyen devient d'une extrême utilité.

La Ceinture du Feu

Le premier acte de la défense de Paris est consommé. Depuis hier, on a commencé à incendier les bois des environs: une partie de la forêt de Montmorency et toute la forêt de Bondy.

Pendant toute la journée d'hier de nombreux groupes suivaient du haut des buttes Montmartre les progrès du formidable incendie.

Tout au fond de la plaine Saint-Denis, noire et silencieuse, des lueurs sinistres allaient et venaient. De temps en temps, une lueur plus vive, une flamme plus grande.

Chronique locale

Le Journal Officiel, publie les lois suivantes:

1° Loi qui appelle les électeurs à renouveler le 25 de ce mois les municipalités et qui donne aux conseils municipaux l'élection des Maires et des Adjointes.

2° Loi qui fixe les élections pour l'Assemblée constituante au 2 octobre.

3° Loi qui ordonne l'élection des officiers de la garde nationale mobile d'après les règles suivies pour l'élection des officiers de la garde nationale sédentaire de Paris.

La classe de 1870 est appelée à se rendre sous les drapeaux le 25 septembre.

M. Esménard du Mazet vient d'être appelé à la préfecture des Basses-Alpes.

Révision de la garde mobile

Si jamais l'égalité dut régner dans le service militaire, c'est aujourd'hui. La patrie a besoin du courage de tous ses enfants.

Pour mettre fin à un abus heureusement fort rare parmi nos braves populations, le gouvernement vient de prendre la mesure suivante:

« Considérant que des réclamations nombreuses et fondées se produisent dans tous les départements contre les exemptions abusives accordées par les conseils de révision dans le recrutement des gardes nationales mobiles;

« Considérant que toute exemption non justifiée doit être annulée.

« Décrète:

« Art. 1er. — Un conseil de révision par arrondissement procédera à la révision de toutes les dispenses accordées jusqu'à ce jour aux gardes nationaux mobiles à titre de soutiens de famille.

« Il se composera du préfet ou de son délégué, d'un membre du conseil général et d'un membre du conseil d'arrondissement désignés par le préfet.

« Art. 2. — Le conseil désignera pour chaque canton, jusqu'à concurrence de 14 0/0, les jeunes gens qui auront le plus de titres à la dispense.

« Art. 3. — Les jeunes gens dont le titre de soutiens de famille ne serait pas confirmé devront immédiatement rejoindre leur corps.

« Fait à Paris, le 13 septembre 1870.

Nous nous empressons de porter le décret qui précède à la connaissance des intéressés. Ils doivent se mettre en mesure immédiatement de produire leurs titres à l'exemption.

GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE

Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets la circulaire suivante:

« Monsieur le préfet, « Le Gouvernement fidèle à sa mission, n'a jamais perdu de vue un seul instant le grand intérêt de la défense nationale sur tout le territoire.

Mais c'est surtout dans des circonstances aussi périlleuses que celles où nous sommes qu'il est juste de dire qu'il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire; et il importe au plus haut degré de procéder sans retard à l'organisation et à la mobilisation des forces vives du pays; je veux parler de la garde nationale sédentaire dans toutes les communes.

« Je vous prie donc, en conséquence, de vouloir bien ordonner à tous les maires de votre département d'inscrire sur des contrôles préparés à cet effet tous les citoyens de 21 à 60 ans susceptibles de faire partie

de la garde nationale. Cette première opération terminée, vous appellerez tous les gardes nationaux inscrits à élire leurs officiers, sous-officiers et caporaux; de manière à constituer les cadres de la garde nationale de chaque commune dans le plus bref délai.

« Ces compagnies détachées, formées par les maires assistés des officiers de la garde nationale, seront, de la sorte, toutes prêtes, suivant les éventualités de la guerre et les besoins de la défense nationale, à être mises à la disposition de M. le ministre de la guerre à qui revient la tâche de les utiliser, et qui aura sur elles toute l'autorité que confèrent les lois et règlements militaires.

« J'attends de vous l'exécution aussi prompte que possible des ordres ci-dessus consignés, avec un rapport complet sur les mesures de détail auxquelles l'exécution de ces ordres aura donné lieu.

« Recevez, monsieur le préfet, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« Le membre du Gouvernement de la défense nationale délégué au département de l'intérieur,

L. GAMBETTA.

Par décret du 12 septembre 1870 sont nommés:

Procureur de la République à Cahors, M. de Cardes, en remplacement de M. de Rouch, démissionnaire.

Substitut.

M. Ludovic Durieu, en remplacement de M. Fernand Dupré, appelé à d'autres fonctions.

Juge au tribunal de Cahors

M. Izarn, Louis, en remplacement de son père décédé.

LYCÉE DE CAHORS.

Les élèves du Lycée de Cahors, dont les noms suivent, ont été reçus, à la fin de l'année scolaire, savoir:

Bacheliers ès-lettres.

MM. Pasquet, Théodore, d'Userch (Corrèze), avec mention honorable.

Clédél, Pierre, de Labastide-du-Vert.

Daynard, Georges, d'Albas.

Dulac, François, de Boissières.

Pech, Emile, de Lacapelle-Marival.

Qneyssac, Jules, de St-Céré.

Sabrie, Pierre, d'Aujols.

Bacheliers ès-sciences.

MM. Pech, Léopold, de Fons.

Ausset, Jules, de Fontanes.

Dubois, Georges, de Montauban.

INSTITUTEURS.

Session d'Avril.

M. Sarrus, Lucien, de Sainte-Croix, avec le brevet supérieur complet.

Session d'Août.

M. Bousquet, Jean-Baptiste, de Concois, avec le brevet supérieur complet.

M. Andrieu, Louis, de Montdoumerc.

Admissible à l'école d'Arts et Métiers d'Aix, avec le premier rang.

M. Bonnet, Michel, de Gourdon.

Le jeune Rozières (Adrien), du Lycée de Cahors, a obtenu, au concours des lycées et collèges de l'Académie de Toulouse, le premier prix de mathématiques appliquées, et au concours général de tous les lycées et collèges de France le 8^e accessit de mathématiques appliquées et géométrie descriptive.

La rentrée des classes à l'Institution collégiale de Gourdon reste fixée au lundi 10 octobre prochain. Cet établissement, dont tout le monde apprécie la force des études, l'exacte discipline et l'excellente tenue, vient de remporter de nouveaux et honorables succès.

Le 1^{er} août 1870 le jeune Constant Raymond, de Tursac (Dordogne), a été jugé digne, à Périgueux, d'obtenir le brevet de capacité pour l'Institution primaire; le 4 août Benes Léon de Gourdon, a obtenu le même titre à Cahors, le 12 août, dans cette même ville, le jeune Linol Isidore, de Fayoles (Lot), a été admis par voie de concours à l'Ecole normale de Montauban.

Théâtre de Cahors.

Dimanche 18 septembre courant, à 8 heures LUCRÈCE BORGIA drame en trois actes et cinq parties, de M. Victor Hugo. Joué sans coupures. Le spectacle sera terminé par MON ISMÉNIE vaudeville en un acte.

Jeu prochain 22 septembre 1870, représentation extraordinaire LES MÉMOIRES DU DIABLE comédie-vaudeville en trois actes. L'affiche du jour donnera les détails.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 14 au 17 septembre.

Naissances. Tinel (Emile-Jules-Hippolyte), place au bois. Liauzu (Anne-Louise), rue Donzelle.

Mariages. Baron de Roussy (Marie-Philomène-Emanuel et Lacoste de Fortenelles (Jeanne-Marie)).

Décès. Laucou (Joseph), 5 ans, rue des Augustins. Beliven (Jeanne), 89 ans, cul-de-sac Catone. Conquet (Antoinette-Léontine), 8 mois, St-Georges. Lamelle (Louis), propriétaire, 84 ans, Cabessut.

Pour la chronique locale: A. Laytou.

Crédit Foncier de France

Emission d'obligations foncières de 500 fr 5 0/0 s'adresser pour souscrire: à Paris, au siège de la société, rue Neuve des Capucines, 19. Dans les départements: aux Recettes des Finances, chez MM. les Notaires et chez tous les correspondants du Crédit Foncier.

Bulletin Vinicole

Les vignes sont généralement en bon état, le raisin mûrit rapidement et avant huit jours les vendanges déjà commencées se feront avec activité. La pluie a exercé une heureuse influence sur la grosseur du fruit;

nous n'aurons probablement à déduire de nos appréciations du mois de juillet, que la triste part des dégâts causés par les prussiens dans les vignobles de l'Est et du Nord-Est, dégâts à peu près complets, hélas! et pour longtemps.

« Les cours sont nuls. Dans les départements du Midi grands producteurs, on peut acheter dans des conditions de prix les plus favorables. La récolte s'annonce comme devant fournir quantité et qualité. Il reste un stock très important des vins vendus de 1869. Les propriétaires font toute concession pour vendre et vider leurs foudres, mais il est plus que difficile au commerce ou à la spéculation de profiter de cette situation. Il est tout aussi impossible d'envoyer des fûts vides que de faire revenir des fûts pleins. Cela, ajoute à la difficulté de négocier du papier commercial en banque, rend toute transaction de quelque importance à peu près nulle.

(Moniteur Vinicole).

Dernières nouvelles

Paris le 17 sept. 1870, à 1 h. du m. Le Ministre de l'Intérieur à MM. les Préfets.

Les mouvements des corps d'armées prussiens autour de Paris semblent se dessiner très nettement; leurs têtes de colonnes enveloppent tout le côté de l'Est de la Capitale depuis le chemin du Nord, qui est coupé à Pontoise jusqu'au chemin de fer d'Orléans que l'ennemi a détruit à Juvisy. La garde nationale et l'armée se montrent pleines de confiance. La résolution de la population parisienne est admirable.

Le Journal officiel contient une note qui établit nettement qu'il n'y a aucune sorte de relation officielle ou semi-officielle entre l'Electeur libre et aucun membre du gouvernement.

Les correspondances et journaux de Paris, ne sont point parvenus aujourd'hui à Cahors.

Annonces Judiciaires.

PRÉFECTURE DU LOT.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Par acte passé devant Monsieur le Maire de la commune de St-Martin-Labouval, les sieurs Aymard (Jean), et Aymard (Pierre), ont cédé au département pour l'établissement du chemin vicinal de grande communication, numéro 33,

SAVOIR:

0 are 48 centiares de maison; 0 are 35 centiares de jardin; 0 are 15 centiares de patus; 0 are 25 centiares de maison et patus; 0 are 35 de maison et patus; moyennant la somme de douze cent cinquante francs, ci..... 4,250 »

Cahors, le seize septembre mil huit cent soixante-dix.

Pour le Préfet du Lot, empêché: Le Secrétaire général,

Signé: L. BOUDOUSQUIÉ.

Pour tous les Extraits et articles non signés A. Laytou

CAISSE DES RENTIERS

Siège principal, 39, boulevard St-Michel, Paris.

AVANCES SUR TITRES, à 3 0/0.

Avances sur toutes valeurs cotées à la Bourse de Paris, à raison de 3 0/0 d'intérêt. Toute demande d'emprunt doit être accompagnée des titres et mentionner la somme que l'on désire emprunter. Les fonds sont renvoyés par retour du courrier. Les engagements se font pour une durée de 1, 2 ou 3 mois, remboursables à volonté.

La CAISSE DES RENTIERS se charge également d'exécuter les ordres de Bourse sans commission, de payer tous coupons échus et toutes autres opérations financières. Toutes lettres doivent être adressées au Directeur de la Caisse des Rentiers, 39, boulevard Saint-Michel, Paris.

Fg. St-Denis, 80, et dans les principales pharmacies.

Certifié par l'imprimeur-Gérant soussigné, Cahors, le 1870.

ARMES DE LUXE & QUINCAILLERIE LÉON DELRIEU

Sur les Boulevards, en face la Mairie.

CAHORS

DÉBIT DE Poudre de Chasse

FUSILS LEFAUCHEUX et FUSILS à baguette, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFAUCHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT.

Guêtres, Carniers et Cartouchières, Poirs à poudre, Sac à plomb, Amorce, Plombs et grenaille de fonte. — RÉPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTEME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Meche de sturété pour la mine, etc., etc.

TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. LE MAIRE,

POSTE AUX CHEVAUX

ANDRAL

Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste



aux chevaux, Galetti Audouy, tous les sorts de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors: 44 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés. Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

LE VOLONTAIRE

JOURNAL QUOTIDIEN

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DIRECTION POLITIQUE:

M. CHARLES GAUMONT

Prix de l'Abonnement: 12 Fr. par Trim.

3 mois 17 fr. LE TEMPS 34 fr. Un an: 68 fr.

Redacteur en chef: A. NEFFTEZ. On s'abonne au Bureau du Journal, rue du Faubourg-Montmartre, 10 Paris.